



Descriptif du programme de rachat d'actions par NotreFamille.com S.A. de ses propres actions

Paris, le 26 juin 2012

Conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du code de commerce, la société **NotreFamille.com** (Code ISIN : FR0010221069, Code Mnémo : ALNFA), premier portail francophone dédié aux femmes et à leurs familles, communique les termes de son programme de rachat de ses propres actions 2012-2013.

1. Date de l'Assemblée générale des actionnaires ayant autorisé le programme de rachat d'actions

L'Assemblée générale des actionnaires de la Société qui s'est tenue le 20 juin 2012 a accordé au conseil d'administration une nouvelle autorisation à effet de procéder à l'achat d'actions ordinaires de la Société, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce (11^{ème} résolution). Cette Assemblée a également autorisé le conseil à réduire le capital de la Société par voie d'annulation de tout ou partie des actions ainsi acquises par la Société (12^{ème} résolution).

Le Conseil d'administration de la Société, réuni le 20 juin 2012, a décidé de mettre en œuvre l'autorisation conférée par cette assemblée.

2. Rappel des titres de capital auto-détenus par la Société directement et indirectement

A la date du 15 juin 2011, la Société détenait 19 800 de ses propres actions dans le cadre d'un contrat de liquidité, directement ou indirectement.

3. Objectifs du programme de rachat d'actions

A titre de rappel, les objectifs du programme de rachat d'action, tels que stipulés par la onzième résolution approuvée lors de l'Assemblée générale du 20 juin 2012, sont :

- d'assurer la liquidité des actions de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité à conclure avec un prestataire de services d'investissement, conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- d'honorer des obligations liées à des programmes d'options d'achat d'actions, d'attributions gratuites d'actions, d'épargne salariale ou autres allocations d'actions aux salariés et dirigeants de la Société ou des sociétés qui lui sont liées ;
- de remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital ;
- d'acheter des actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; ou
- d'annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées, dans les termes indiqués à la douzième résolution.

Il sera mis en œuvre par l'intermédiaire de Portzamparc Société de Bourse, prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante de la Société. Il est en outre rappelé que la Société a par ailleurs conclu avec la société Invest Securities un contrat de liquidité.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions peut être effectué à tout moment, y compris en période d'offre publique, par tous moyens, en une ou plusieurs fois, notamment sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, offres publiques, en ayant recours à des mécanismes optionnels ou dérivés, dans les conditions prévues (notamment de volumes et de prix) par les autorités de marché et dans le respect de la réglementation applicable.

4. Principales caractéristiques du programme de rachat d'actions

Le programme de rachat d'actions concerne les actions ordinaires de la Société NotreFamille.com SA (code ISIN FR0010221069), cotées sur NYSE Alternext.

Le **prix unitaire maximum d'achat** des actions de la Société dans le cadre de l'autorisation consentie est de **30 euros** (hors frais et commission), étant précisé que ce prix d'achat fera l'objet des ajustements le cas échéant nécessaires afin de tenir compte des opérations sur le capital (notamment en cas d'incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement d'actions) qui interviendraient pendant la durée de validité de la présente autorisation.

Le **montant maximal des fonds** destinés à la réalisation de ce programme de rachat d'actions s'élève à **5 236 290 euros**.

Le nombre maximum d'actions pouvant être achetées en vertu de la présente résolution ne pourra, à aucun moment, excéder **10% du nombre total d'actions composant son capital**, étant précisé que (i) lorsque les actions seront acquises dans le but de favoriser la liquidité des actions de la Société, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspondra au nombre d'actions achetées déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation et (ii) lorsqu'elles le seront en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport, le nombre d'actions acquises ne pourra excéder 5% du nombre total d'actions..

5. Durée du programme de rachat d'actions

Cette autorisation est valable pour une période de **dix-huit mois** à compter de la date de l'Assemblée générale du 20 juin 2012, soit, au plus tard, jusqu'au **20 décembre 2013**

Prochain rendez-vous : le 12 juillet 2012, chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2012 (après bourse)

A propos de NotreFamille.com

Editeur de services et de contenus à forte valeur ajoutée, **NotreFamille.com** (code ISIN: FR0010221069, code Mnémonique : **ALNFA**) est le premier portail francophone dédié aux femmes et à leurs familles. La société éditée par ailleurs Genealogie.com, le service de référence de tous les généalogistes francophones, et Cadeaux.com, la boutique en ligne spécialiste du cadeau personnalisé.

Aujourd'hui, le groupe emploie plus de 50 collaborateurs et compte plus de 6 millions d'inscrits au service depuis sa création.

La société est qualifiée « Entreprise Innovante » par l'OSEO.

De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de la société : www.notrefamille.com

VOS CONTACTS



Toussaint Roze
Président-Directeur général
01 44 84 95 10
investisseurs@NotreFamille.com



Relations investisseurs
Alexandre Commerot
01 56 88 11 11
acommerot@actifin.fr

Relations presse
Emilie Dèbes
01 56 88 11 11
edebes@actifin.fr